

MERIA

FRANCE-ÉGYPTE-ISRAËL : UN TRIANGLE IMPOSSIBLE, 1954-1956

Sofia Papastamkou*

En 1954, le gouvernement Mendès France opéra une reconduction majeure de la politique de la France au Proche-Orient, en accordant à Israël et à l'Égypte le rôle d'appuis locaux de la France, aux côtés de la Syrie, qui était jusqu'alors considérée comme la base incontestable de l'influence française dans cette région. Cette politique fut maintenue par le gouvernement Faure (1955), elle subit toutefois les répercussions de la décomposition grandissante du régime de la Quatrième République, conjuguée aux problèmes de la décolonisation du Maghreb. Elle finit par éclater sous le gouvernement Mollet (1956), lorsque l'Égypte devint définitivement un ennemi et Israël un allié, une évolution qui se profila bien avant la crise de Suez.

L'évacuation précipitée de la Syrie et du Liban sans la conclusion d'accords spéciaux (1945) affecta irrévocablement le rang de puissance de la France au Proche-Orient dans l'après-guerre. Seul un accord de non-substitution, conclu avec la Grande-Bretagne au moment de l'évacuation des troupes françaises et britanniques, lui fournit une maigre garantie d'un statut spécial. Avec cet accord, les deux puissances occidentales exprimèrent leur volonté de ne pas se substituer aux intérêts qu'elles se reconnaissaient mutuellement dans leurs anciennes sphères d'influence.¹ Néanmoins, si la France restait sans doute une puissance culturelle et un acteur économique majeur, ses possibilités de figurer comme un protagoniste dans la scène du Proche-Orient étaient sensiblement limitées.

À l'aube des années cinquante, la politique étrangère française au Proche-Orient se présente centrée sur deux axes. Premièrement, il s'agissait de l'attachement au maintien de l'indépendance syrienne. C'était surtout une réussite éventuelle du projet de Grande Syrie du roi Abdallah qui apparaissait comme une menace pour les intérêts français mais profitable, en revanche, à ceux de la Grande-Bretagne. Ces intérêts comprenaient notamment les établissements scolaires français, dont la fréquentation connaissait une

belle remontée dans la période de l'après-guerre, des intérêts économiques, car les principales sociétés exploitantes étaient des sociétés françaises, ainsi que la possibilité d'une reprise de son influence politique,² avantage auquel la France n'était pas prête à renoncer. Ce principe se manifesta par le soutien actif de la France au rôle politique de l'armée syrienne, qui était considérée comme la garante de l'indépendance du pays. Deux des régimes militaires instaurés en Syrie en 1949, celui du colonel Zaïm, chef d'État-major de l'armée syrienne, et celui du colonel Chichakli, bénéficièrent du plein soutien des Français.³ Pour la France, sa position en Syrie était indiscutablement considérée comme la base de l'ensemble de son influence au Proche-Orient.⁴

Deuxièmement, à partir de 1950, la politique française apparaît nettement attachée au principe d'une association de la France aux initiatives prises par la Grande-Bretagne et les États-Unis. La déclaration tripartite anglo-franco-américaine du 25 mai 1950,⁵ qui garantissait la paix et la stabilité au Moyen-Orient, permit à la France de faire un retour apparent à titre de grande puissance garante du *statu quo* de la région. Par la suite, la France se vit reconnaître un rôle de puissance participative aux projets d'organisation de défense du Moyen-Orient sur une base

collective, projets qui étaient patronnés par ses alliés Britanniques et Américains entre 1951 et 1952 (*Middle East Command, Middle East Defense Organization*). D'inspiration britannique, ces projets furent mis définitivement au rancard en 1953, faute d'avoir pu attirer la participation de l'Égypte ainsi que le plein soutien des États-Unis.⁶ À partir de 1954, l'administration Eisenhower poursuivit une politique plus indépendante en la matière, favorisant la conclusion de pactes bilatéraux entre les pays de la périphérie Nord du Moyen-Orient (*Northern Tier*). La participation directe des puissances occidentales n'était plus un préalable de l'organisation de la défense régionale, ce qui privait en fait la France de la place qui lui avait été précédemment reconnue.

Dans la première partie de 1954, les deux données principales de la politique française au Proche-Orient semblaient ainsi ébranlées et le problème de la position française dans la région apparaissait entier. D'une part, la chute du colonel Chichakli en février et l'instabilité politique dans laquelle la Syrie se plongea, firent craindre les Français de la réalisation éventuelle d'une union syro-irakienne, selon le projet du Croissant fertile.⁷ D'autre part, les projets du *Northern Tier* se concrétisèrent, au mois d'avril, avec la conclusion de l'accord turco-pakistanaï et de l'accord d'assistance militaire entre l'Irak et les États-Unis. Les conséquences étaient multiples, tant du point de vue des enjeux régionaux que de celui du rapport de force entre les puissances occidentales. Dans la scène régionale, l'Irak se présentait renforcé face à une Syrie instable. D'une manière plus générale, l'influence politique de Washington semblait être en pleine accélération grâce à l'octroi de son aide militaire aux pays y participant.⁸ La Grande-Bretagne, quant à elle, figurait comme un partenaire valable des États-Unis, grâce à ses relations militaires privilégiées avec l'Irak et la Jordanie. La France se trouvait en revanche absente, car la précarité de sa carte syrienne était pleinement démontrée. Telle était la perception de la situation qui nourrissait les inquiétudes françaises, d'autant plus que les

Britanniques avait reçu des assurances quant à leur non-substitution en Irak par le programme d'aide américaine.⁹ En revanche, la non-substitution des Français en Syrie était de fait périmée, car l'emprise britannique sur l'aviation syrienne avançait vite depuis 1952 (vente de *Gloster Meteors*), alors que la guerre d'Indochine affectait les capacités de l'industrie militaire française d'assumer des livraisons à l'étranger¹⁰ en admettant que l'attitude ambiguë des Syriens aurait permis des livraisons françaises dans ce domaine dans le cas contraire.

La politique de Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Laniel, s'en tint à maintenir le tripartisme établi par la déclaration de 1950. Elle visait, en particulier, à obtenir des garanties pour le respect de l'indépendance de la Syrie et du Liban, sur la non-substitution de la France dans les fournitures militaires destinées à ces pays, et, enfin, la participation de la France aux délibérations concernant la défense du Moyen-Orient. À défaut de telles garanties, Bidault envisageait une action de liberté de la part de la France.¹¹ Rien ne permet d'établir, toutefois, que la politique de Bidault tendait à s'éloigner, au reste, des principes fixes de la politique étrangère française admis jusqu'alors. Si la sécurité d'Israël comptait incontestablement parmi ces principes, un resserrement sensible des relations franco-israéliennes n'était certainement pas envisageable par la diplomatie française, quitte à sacrifier la politique arabe de la France.¹²

UN RÉAJUSTEMENT DE LA POLITIQUE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT : LE GOUVERNEMENT MENDÈS FRANCE (18 JUIN 1954-5 FÉVRIER 1955)

À la fois président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de son gouvernement, Pierre Mendès France (PMF) définit rapidement une nouvelle politique pour le Proche-Orient. Contrairement à Bidault, PMF opta tout de suite pour une politique

autonome. Cette politique prônait le développement des relations avec les pays où les principaux intérêts culturels français étaient situés (Syrie, Liban, Égypte, Israël). Son objectif était de mieux défendre ces intérêts, étant donné que la France ne participait pas à la définition de la politique suivie par ses alliés, et devenir à la fois un interlocuteur valable des Américains et des Britanniques. Il est important, de ce point de vue, que l'augmentation des ventes d'armes à ces pays fût clairement considérée comme le principal moyen de resserrement de leurs liens avec la France.¹³

PMF maintenait ainsi l'importante attachée traditionnellement par la diplomatie française à la Syrie, mais Israël et l'Égypte figuraient désormais comme appuis potentiels pour la politique de la France. Israël paraît même occuper une place privilégiée. En particulier, les ventes d'armes à ce pays apparaissent comme un moyen susceptible de faire respecter la non-substitution de la France en Syrie par la Grande-Bretagne.¹⁴ Or, la subordination des ventes d'armes à Israël, jusqu'alors, à la politique syrienne du pays,¹⁵ rendait l'argument particulièrement valable pour faire avaler la pilule aux fonctionnaires du Quai d'Orsay. En réalité, la politique ainsi définie conceptualise un fait accompli, puisque le Comité de coordination d'armements pour le Proche-Orient (*Near East Armaments Co-ordination Committee*, NEACC¹⁶) avait déjà été saisi de l'intention de la France de vendre à Israël six chasseurs à réaction Mystère II.¹⁷ Sa définition suivait en outre la visite de Moshé Dayan, chef d'État-major général de l'armée israélienne, à Paris. Pendant le séjour de Dayan, le directeur général du ministère de la Défense d'Israël, Shimon Pérès, qui menait à Paris des négociations concernant l'achat de matériel aéronautique et d'armement lourd, conclut un accord formel avec le plein assentiment de PMF.¹⁸ Cette évolution de la politique étrangère française devait très certainement beaucoup à la présence dans le gouvernement de plusieurs membres favorables à Israël. On compte parmi eux le préfet des Bouches-du-

Rhône, André Pélabon, directeur de cabinet et conseiller de PMF¹⁹ ; le secrétaire d'État à l'aviation, Diomède Catroux²⁰ ; et le général Kœnig, ministre de la Défense nationale.²¹ PMF était lui-même discrètement favorable à l'égard d'Israël.²² En fait, l'attitude suivie par les Français par rapport à la vente des Mystères II à Israël pose un certain problème d'interprétation, car lorsque les Britanniques proposèrent de réduire leurs ventes d'avions à la Syrie à moitié pour l'année 1955, ceux-là ne montrèrent aucun intérêt particulier à retenir leurs propres ventes à Israël, en échange.²³ Ayant l'intention nette de continuer leurs ventes à Israël, les Français préférèrent maintenir leur pleine liberté sans plus soumettre les projets en question au NEACC. De surcroît, ils remirent en question la thèse, notamment défendue par les États-Unis, selon laquelle Israël disposait d'un potentiel de guerre supérieur à celui de l'ensemble des pays arabes. Ils demandèrent ainsi l'évaluation précise des forces des pays du Proche-Orient et l'application du principe de la parité entre Israël et l'ensemble des pays arabes dans la définition d'un équilibre. À défaut, ils refusèrent de donner leur avis au NEACC, avant que l'unité de vues entre alliés soit établie sur la manière d'utiliser une telle évaluation précise.²⁴ Sur les instances de la France, un sous-comité entreprit l'étude en question afin de permettre le fonctionnement du NEACC. En tout cas, les Français attachèrent par la suite une importance minimale à ses avis, au pire ils l'ignorèrent complètement.²⁵ Par conséquent, les thèses françaises en matière de vente d'avions à réaction à Israël se confondent entre une politique réactive de la France à l'égard de ses alliés et une politique qui se partage au fond les principes israéliens à l'égard du réarmement des pays du Proche-Orient.

Néanmoins, le pragmatisme ne manquait pas à PMF. Il n'hésita ainsi pas à rendre prioritaire le développement des relations militaires franco-égyptiennes, au nom des intérêts de la politique générale de la France au Proche-Orient. En 1954, les prétentions de Nasser de tenir un rôle d'interlocuteur dans les

affaires du Maghreb et la propagande favorable au nationalisme nord-africain de Radio Caire se trouvaient à l'origine d'une certaine tension politique dans les relations entre la France et l'Égypte. Mais, si PMF se montra ferme face à Nasser, il le fut aussi face aux autorités françaises des protectorats et aux militaires. Il mit ainsi frein aux tendances représentées par le ministère de la Défense nationale en faveur de l'arrêt de toute livraison militaire à ce pays, lorsque survint l'insurrection algérienne (1^{er} novembre 1954).²⁶ En effet, les tensions provoquées par les événements en Afrique du Nord contrastaient non seulement avec la solidité de leurs liens économiques et culturels,²⁷ mais aussi avec leurs intérêts communs au Proche-Orient. Car, rivale de l'Irak, l'Égypte était autant attachée au maintien de l'indépendance syrienne que la France.²⁸ L'annonce du traité turco-irakien, le 13 janvier 1955, mit à jour cette communauté d'intérêts. En effet, la méfiance française à l'égard d'une initiative qui altérerait l'équilibre régional au profit de l'Irak et qui était interprétée comme oeuvre des diplomates américaine et britannique,²⁹ coïncida avec le mécontentement égyptien. Pour Nasser, c'était la politique hégémonique de l'Égypte auprès des autres États arabes, par laquelle il espérait s'imposer comme l'interlocuteur privilégié des Occidentaux, qui était atteinte.³⁰ Le sort de la Syrie dominait à nouveau dans les préoccupations des deux capitales. D'une part, à Paris on craignait une nouvelle menace contre l'indépendance de ce pays par un Irak renforcé. De même, Le Caire était fort méfiant d'une extension éventuelle du traité turco-irakien à la Syrie, que l'on souhaitait voir participer au futur commandement unifié égypto-syro-saoudien. Ainsi, on vit se développer une relation de complaisance franco-égyptienne dès l'annonce du traité turco-irakien.³¹ PMF souligna en outre, avec une force particulière à l'intérieur de son gouvernement, l'importance des relations entre la France et l'Égypte, voire la nécessité de l'amplification de leurs relations militaires, au nom de la consolidation de la présence de la France au Proche-Orient.³²

Lors de son renversement le 5 février 1955, le gouvernement PMF avait ainsi doté la politique étrangère française d'un triangle France-Égypte-Israël, qui s'avéra par la suite extrêmement compliqué à gérer. Ce n'était pas seulement la dynamique du conflit israélo-arabe qui rendait impossible le maintien des relations soutenues à la fois avec les deux pays, en particulier au niveau des relations militaires. L'hypothèque de l'Afrique du Nord pesa dès le début dans la définition de la politique française au Proche-Orient et, si PMF put en rester maître, ce fut grâce à la singularité du rapport de force entre les ministères de son gouvernement. Étant à la fois ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, PMF eut la possibilité de définir et d'appuyer efficacement sa politique étrangère au sein du gouvernement. Par ailleurs, la coopération était harmonieuse avec son ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, qui était en charge de l'Algérie.³³ L'unité ainsi établie entre la présidence du Conseil, les Affaires étrangères et les affaires Intérieures, neutralisa la capacité de la Défense nationale d'influencer la politique du gouvernement en matière de politique étrangère. D'autant plus que ce dernier ministère resta sans ministre pendant la plus grande période de la vie du gouvernement, depuis la démission du général Kœnig (13 août) jusqu'au remaniement du 20 janvier 1955.³⁴

UN ÉQUILIBRE PRÉCAIRE : LE GOUVERNEMENT FAURE (23 MARS 1955-29 NOVEMBRE 1955/24 JANVIER 1956)

Le gouvernement formé par Edgar Faure se distingue, en revanche, par la modification survenue dans le rapport des forces au sein du Conseil des ministres. D'abord, un axe fut formé entre le général Kœnig et Maurice Bourgès-Maunoury, respectivement ministre de la Défense nationale et de l'Intérieur. Tous les deux étaient partisans de la fermeté en matière de décolonisation et pro-israéliens. D'un autre côté, Faure fut un président de

Conseil moins « monarchique » que PMF. Ce fut par une attitude de souplesse face à ses ministres qu'il canalisa les tendances centrifuges de son gouvernement, ce qui permit à ces derniers de maintenir une autonomie considérable. En matière de politique étrangère, la priorité de Faure fut de liquider l'affaire marocaine. Sa politique, qui reconnaissait le préalable de la restitution à son trône du sultan Sidi Mohammed, exilé depuis 1953, se heurta à l'opposition acharnée du général Koenig. Toutefois, elle put progresser grâce à l'appui du ministre des Affaires étrangères, Antoine Pinay.³⁵ La divergence ministérielle sur le Maroc impliquait les mêmes acteurs que celle qui les opposait dans la question du Proche-Orient. On constate souvent, d'ailleurs, une sorte d'interaction entre ces deux problèmes, car la nécessité de faire avancer sa politique marocaine amena Faure à ménager tantôt l'un tantôt l'autre de ses ministres lorsqu'il était question des relations militaires de la France avec l'Égypte et Israël.

Au début du printemps 1955, les relations militaires franco-égyptiennes connurent un bref épanouissement. La toute première approche égyptienne s'inscrit dans les conséquences immédiates de l'annonce du futur pacte turco-irakien. Il s'agissait d'une demande d'accueil d'officiers de l'armée de l'air égyptiens dans les écoles militaires françaises. Cette perspective paraissait prometteuse parce qu'elle permettait une implication des Français dans un domaine crucial. La demande égyptienne fut acceptée, car elle fut considérée comme une belle occasion pour que la France puisse profiter de la mauvaise tournure que les relations entre l'Égypte et les puissances anglo-saxonnes étaient en train de prendre.³⁶ Ce fut toutefois l'incursion israélienne à Gaza qui accéléra le développement des relations militaires franco-égyptiennes. L'Égypte demanda d'urgence des chars AMX dans un délai d'un mois³⁷ et une mission militaire égyptienne se rendit en France pour explorer les possibilités d'achat d'armement lourd, d'avions de combat (Mystère II) et de bâtiments de marine.³⁸ Bien

que l'exportation de tout ce matériel fût autorisée aussitôt par le gouvernement français,³⁹ les contrats finaux ne portèrent que sur l'armement lourd (chars AMX, munitions, obus, et mortiers).⁴⁰ En parallèle, l'exportation d'armement léger et de matériel divers connut une nette augmentation entre les mois de mars et de juin⁴¹ et plusieurs officiers égyptiens furent acceptés dans les écoles militaires françaises.⁴²

Ce resserrement des liens militaires franco-égyptiens ne fut affecté ni par la déclaration faite par Nasser en faveur de l'indépendance algérienne à la Conférence de Bandung (18-25 avril) ni par la propagande de Radio Caire à l'encontre des conventions franco-tunisiennes.⁴³ Il correspondait largement à la politique inaugurée par PMF, dont la continuité fut assurée par le Secrétaire général du Quai d'Orsay, René Massigli.⁴⁴ La politique égyptienne du Quai d'Orsay tenait notamment compte de l'importance des positions culturelles et économiques de la France en Égypte, de la volonté de se garantir la participation française aux projets de modernisation envisagés par Nasser et, enfin, de la méfiance de la diplomatie française à l'égard du Pacte de Bagdad naissant. La perception d'une politique commune anglo-américaine à laquelle la France ne participait pas apparaît, dans ce cadre, comme un élément crucial. Car, qu'il s'agisse du Pacte de Bagdad,⁴⁵ de l'enjeu des projets de développement égyptiens ou d'un règlement du conflit israélo-arabe, la France aspirait à imposer sa présence dans toute solution envisagée par l'augmentation de son influence régionale. Pour la diplomatie française, les affaires de l'Afrique du Nord étaient ainsi loin de constituer l'élément déterminant dans la définition de la politique étrangère du pays au Proche-Orient. Il s'agissait, en revanche, de « difficultés temporaires » qui, selon le Quai d'Orsay, ne devraient pas hypothéquer la relation franco-égyptienne et les chances de maintien de l'influence de la France au Moyen-Orient.⁴⁶

Maurice Bourgès-Maunoury, dont la priorité était la répression de la lutte armée

algérienne,⁴⁷ ne l'entendait pas ainsi. Au contraire, ses initiatives montrent une tendance nette à subordonner la politique étrangère du pays à cet objectif. Simultanément à la conclusion des principaux contrats militaires franco-égyptiens (mai 1955), dont il se déclara inquiet, Bourgès-Maunoury noua des contacts directs avec l'ambassade israélienne par le biais de ses collaborateurs proches Abel Thomas et Louis Mangin.⁴⁸ À ce moment-là, un refus venait d'être opposé aux demandes israéliennes portant sur le même type de matériel que celui qui avait été consenti à l'Égypte. En effet, le Quai d'Orsay considérait que les cessions précédemment consenties par la France suffisaient largement pour restaurer un équilibre entre Israël et les pays arabes. Mais la crainte était, surtout, que la France ne se trouve l'unique fournisseur d'Israël et qu'elle ne perde du crédit auprès des capitales arabes au profit de la Grande-Bretagne et des États-Unis.⁴⁹ Car, après l'incursion de Gaza, ces deux puissances avaient précisé leurs dispositions négatives à l'égard de l'armement d'Israël.⁵⁰ Dans un tel contexte, l'attitude de Bourgès-Maunoury stimulait davantage les efforts israéliens entrepris auprès de la France. En réalité, l'évolution dans l'exécution des contrats égyptiens démontre que la politique israélienne en matière d'armement enregistra un net succès. Plus précisément, cette politique comportait deux volets, l'acquisition d'armement et le blocage des fournitures destinées aux pays arabes.⁵¹ Sous le gouvernement Faure, on constate que les livraisons de matériel français destinées à l'Égypte furent bloquées à deux reprises par les ministres de l'Intérieur et de la Défense nationale, à condition que des livraisons d'armes soient aussi consenties à Israël. La première interruption de ces livraisons survint en mai peu après le refus que le Quai d'Orsay opposa aux demandes israéliennes. La décision fut prise le 14 juin par le Comité de la Défense nationale, à titre de représailles pour la propagande diffusée par Radio Caire en faveur du nationalisme nord-africain.⁵² La décision, qui ne tint pas compte de l'avis

contraire de l'attaché militaire de France au Caire,⁵³ survint en fait lorsque les commandes égyptiennes étaient sur le point d'être acheminées.⁵⁴ Vraisemblablement, elle était due à la pression concertée des ministres de la Défense nationale et de l'Intérieur. D'une part, l'activité de Bourgès-Maunoury ne laisse pas de doutes quant à son rôle éventuel dans le Conseil des ministres en faveur d'une telle décision.⁵⁵ D'autre part, les militaires français avaient déjà fait pression sur PMF à ce sujet à la fin 1954. Renforcé par la présence de Kœnig, c'est le ministère de la Défense qui apparaît mener un rôle déterminant dans ce premier arrêt des livraisons destinées à l'Égypte. Il semble par la suite que Nasser accepta de s'exprimer en faveur des accords franco-tunisiens dans une lettre destinée à Habib Bourguiba,⁵⁶ ce qui permit la normalisation des rapports franco-égyptiens. Mais, surtout, le Quai d'Orsay finit par accepter les contrats sollicités par Israël. Il réussit toutefois à imposer une formule qui lui permettait de temporiser, voire de refuser certains types d'armements, notamment les *Mystères*. En fait, au lieu d'un protocole général, chaque catégorie d'armes serait examinée à part.⁵⁷ Ce succès était probablement dû à une conjoncture favorable, car Edgar Faure s'efforçait de gagner l'appui d'Antoine Pinay pour sa politique marocaine en vue de la réunion du Conseil des ministres du 29 août.

Le scénario fut répété aussitôt, lorsque Bourgès-Maunoury fit bloquer l'acheminement des commandes égyptiennes dans le port de Marseille. Au Conseil des ministres, il fut secondé par le général Kœnig afin de poser comme condition à l'envoi d'armes à l'Égypte la cession d'armes à Israël. La solution rencontra cette fois l'acquiescement de Faure.⁵⁸ Probablement, Faure visait à faire avaler aux ultras du gouvernement la pilule marocaine par cette concession mineure – sa politique en la matière provoqua la démission de Kœnig quelques semaines plus tard. En tout cas, Maurice Bourgès-Maunoury mettait explicitement en cause l'ensemble de la

politique de vente d'armes à l'Égypte, en évoquant un nouvel argument, celui du risque d'un trafic d'armes fait par l'Égypte au profit des nationalistes algériens.⁵⁹ Le contexte particulièrement dramatique du moment, après les massacres perpétrés par le Front de libération nationale (FLN) à Philippeville (20 août)⁶⁰ et l'acheminement du retour de Sidi Mohammed à son trône (conférence d'Aix-les-Bains), posait de plus en plus de difficultés à la politique menée par le Quai d'Orsay. Ces difficultés sont évidentes par le fait que la solution d'un embargo général vers les pays du Proche-Orient fut examinée comme un moyen commode autant pour sauver les apparences face aux pays intéressés sans compromettre la position de la France que pour neutraliser les fortes pressions intérieures en faveur de l'accélération des livraisons destinées à Israël. En outre, le Quai d'Orsay comptait aussi sur les objections de ses alliés concernant les demandes israéliennes, surtout pour les Mystères IV.⁶¹

Par conséquent, les prémices de la future alliance franco-israélienne se dessinent à l'été 1955, en témoigne l'attitude des ministres de la Défense nationale et de l'Intérieur. Ce fut l'évolution de la guerre d'Algérie, conjuguée à la perméabilité du système de la Quatrième République, qui rendit une partie du gouvernement, celle qui était partisane de la fermeté en matière de décolonisation, prête à soutenir une coopération développée avec Israël. Si les sentiments pro-israéliens des acteurs français de ce rapprochement ne peuvent pas être mis en doute, revêtant dans certains cas une importance capitale,⁶² ce fut toutefois surtout une logique de guerre qui fit naître une relation spéciale entre les ultras de la décolonisation, d'une part, et les partisans d'une guerre préventive à l'encontre de l'Égypte en Israël, d'autre part. La perception par les ultras d'une Égypte ennemie allait de pair avec la perception d'Israël vu comme un allié. La coopération entre les services israéliens du renseignement et leurs homologues français (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, SDECE) datait depuis 1954⁶³ et

elle devait s'amplifier après l'été 1955, lorsque l'assèchement des ressources financières du FLN devint un objectif essentiel du SDECE pour empêcher l'approvisionnement en armes des Algériens.⁶⁴ Dans le cas d'Israël, les meneurs de l'effort d'acquisition d'armement auprès de la France se confondaient avec les adeptes d'une guerre préventive à l'encontre de l'Égypte. L'échec de Moshé Sharett, en avril 1955, d'obtenir une garantie de sécurité et des fournitures militaires auprès des États-Unis, donnait ainsi une autre dimension aux approches effectuées par Shimon Perès auprès des Français : le succès éventuel de ces approches renforçait parallèlement la tendance en faveur d'une guerre préventive contre celle de la modération, notamment représentée par Sharett.⁶⁵

Cette marche à deux vitesses de la politique française fut davantage confirmée après l'annonce de l'accord d'armement égypto-tchécoslovaque (le 27 septembre 1955). Il ne faut pas oublier, en outre, qu'au même moment l'Égypte figura parmi les pays qui demandèrent l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la dixième session de l'Assemblée générale de l'ONU. L'acceptation de cette demande produisit une forte tension en France.⁶⁶ Dans cette ambiance, les thèses israéliennes furent fermement appuyées par le général Billotte, successeur de Kœnig au ministère de la Défense. Kœnig, quant à lui, intervint personnellement auprès de Faure. Solidaires, Faure et Pinay se préoccupaient surtout de la question des prochaines élections législatives et de la préservation de la coalition gouvernementale.⁶⁷ Cela explique fort probablement l'accueil plus chaleureux que d'habitude qu'ils réservèrent aux demandes israéliennes, jugé sinon surprenant.⁶⁸ Pinay, en particulier, ne se trouvait seulement en désaccord avec son propre ministère,⁶⁹ mais il contredisait aussi les assurances fournies à ses homologues britannique et américain en marge de la conférence de Genève. Selon ces assurances, les livraisons destinées à Israël seraient limitées et échelonnées, elles porteraient sur des armes défensives et

n'auraient aucunement un caractère visant à compenser les livraisons tchèques à l'Égypte.⁷⁰

Plus particulièrement, l'exécution des livraisons selon les contrats déjà conclus avec Israël pendant le dernier trimestre de 1955 indique une nette accélération.⁷¹ Pourtant, elle fut aussi relativement conforme aux assurances fournies aux alliés de la France. En effet, au lieu des *Mystères*, Israël dut se contenter des *Ouragans* et, indépendamment des promesses faites par Faure et Pinay, le Quai d'Orsay ne laissa aucun espoir quant à la conclusion de nouveaux contrats portant sur les *Mystères IV*.⁷² Il fut pourtant bientôt court-circuité par le ministère de la Défense nationale, qui, au nom du gouvernement français, conclut un protocole (le 10 novembre) avec Israël. Ce protocole prévoyait l'accélération de l'exécution des contrats déjà existant (chars *AMX*) et comprenait de nouveaux contrats signés (engins *SS 10*, lance-roquettes, roquettes) et non-signés (chars *AMX*, chars *Sherman*, munitions).⁷³ Cependant, moyennant certaines concessions, le Quai d'Orsay finit par maintenir un contrôle considérable sur l'exécution des commandes israéliennes. En effet, la réunion interministérielle du 8 décembre, présidée par Faure lui-même, approuva définitivement l'accélération des livraisons selon l'engagement pris avec le protocole du 10 novembre. Néanmoins, le reste des contrats prévus devait être soumis au NEACC. De même, la cession de douze *Mystères IV* fut approuvée. Si toutefois la moitié de ces appareils était cédée en vertu des anciens contrats portant sur les *Mystères II*, le reste ferait l'objet d'un nouveau contrat, qui devait aussi être soumis au NEACC.⁷⁴ Or, en réalité, le Quai d'Orsay pouvait compter sur les objections certaines des alliés de la France concernant ces livraisons. Ainsi, la décision de soumettre loyalement tous les nouveaux contrats au NEACC, après avoir court-circuité quasi-complètement ce comité, paraît comme un moyen mis à la disposition du gouvernement pour échapper aux pressions de ses éléments pro-israéliens. Ainsi, Faure, après avoir favorisé les cessions à Israël et même

avoir couvert la conclusion du protocole du 10 novembre, s'en tenait au fond à une position médiane.

Ces interventions en faveur d'Israël gênaient la politique menée par le Quai d'Orsay d'autant plus que l'accord égypto-tchécoslovaque d'armement n'y porta aucune véritable rupture. En revanche, les rapports militaires franco-égyptiens furent rétablis dans la hâte, le 9 novembre,⁷⁵ au moment où l'extension du Pacte de Bagdad sur la Jordanie vint à l'actualité. La normalisation des rapports franco-égyptiens s'imposa autant par la crainte qu'une éventuelle adhésion de la Jordanie serait suivie par celle de la Syrie que par l'ambition de valoriser la France, comme un appui occidental de l'Égypte, au moment où une extension du Pacte de Bagdad ne manquerait pas de tendre les rapports du pays avec les États-Unis et la Grande-Bretagne.⁷⁶ La relation franco-égyptienne devint d'autant plus importante que tant la recherche d'une solution au conflit israélo-arabe (plan *Alpha*)⁷⁷ que les négociations sur le projet d'Assouan avançaient en l'absence de la France.⁷⁸ Devant le progrès rapide des négociations entre l'Égypte et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) au mois de décembre, auxquelles la Grande-Bretagne et les États-Unis étaient associées, la France demanda officiellement à ses deux alliées une politique tripartite (aide-mémoire du 13 janvier 1956) sur le développement économique du Moyen-Orient et le problème du conflit israélo-arabe.⁷⁹ Si la France se montrait nettement froide à l'égard des concessions territoriales de la part d'Israël, que ses alliées pourtant envisageaient, le rôle-clé qu'elle attribuait à l'Égypte favorisait un traitement généreux du pays dans les négociations portant sur le haut barrage d'Assouan et la mise en veille de tout effort d'extension du Pacte de Bagdad. De ce point de vue, l'initiative française n'était pas inutile à Nasser, qui souhaitait attirer les meilleures conditions possibles pour le financement du projet d'Assouan et qui avait constamment essayé de mettre à son profit la volonté de la France de participer aux projets de

développement égyptiens, ainsi que son opposition au Pacte de Bagdad.⁸⁰ Au fond, tant la France que l'Égypte avaient intérêt à maintenir des rapports confiants afin de se mettre mutuellement à profit, car chacun des deux pays s'efforçait de faire tourner la politique anglo-américaine à son avantage. Le Quai d'Orsay n'était pas naïf au point de croire que Nasser était tout blanc quant à son soutien au nationalisme nord-africain.⁸¹ Sa politique était cependant loin d'attacher une importance prioritaire à l'évolution de l'Afrique du Nord et de reconnaître au leader égyptien la contribution décisive, que lui prêtaient les ultras du gouvernement français, dans la lutte algérienne.

Ainsi, à la fin du gouvernement Faure⁸² un équilibre avait été maintenu tant mal que bien dans la politique étrangère du pays au Proche-Orient. Ce ne fut pas le cas du gouvernement Guy Mollet, formé le 1^{er} février 1956, lorsque la prise de position du président du Conseil en faveur d'une des deux tendances représentées par ses ministres contribua à l'éclatement de cet équilibre fort précaire.

LA DÉCOMPOSITION DE L'ÉQUILIBRE : LE GOUVERNEMENT MOLLET (1956)⁸³

Mollet forma un nouveau gouvernement de coalition à la suite de la victoire du Front républicain⁸⁴ aux élections du 2 janvier 1956. Sa politique algérienne prévoyait le rétablissement de la paix, les élections au collège unique et la participation égale des Algériens à la définition du sort définitif du pays.⁸⁵ Afin de la soutenir, le général Catroux fut désigné au poste de ministre résidant au département algérien comme successeur du gouverneur général Jacques Soustelle. Mollet ne put toutefois pas assurer la cohérence de son gouvernement avant le remplacement de Catroux par Robert Lacoste.⁸⁶ En outre, il mesura lui-même l'opposition de la population française d'Algérie à sa politique lors de sa visite à Alger, le 6 février.⁸⁷ Dès lors, la répression militaire devint le préalable de la politique algérienne du gouvernement.⁸⁸

Bourgès-Maunoury, nouveau ministre de la Défense nationale, devint dans ces circonstances un ministre-clé, car sa politique garantissait au gouvernement le soutien du bloc parlementaire des partisans de l'Algérie française,⁸⁹ qui disposait d'une force de pression d'autant plus considérable qu'elle se conjugait à celle des Français d'Algérie et des militaires.⁹⁰ Étant donné que l'axe Défense nationale-Intérieur fut en outre maintenu au sein du Conseil des ministres,⁹¹ Bourgès-Maunoury disposait d'une capacité considérable de faire prévaloir ses thèses pro-Israéliennes.

La politique du pays au Proche-Orient vit toutefois une « invasion » supplémentaire, celle venant par Mollet lui-même et le nouveau ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau. La méfiance et la distance régnaient dans les relations entre ce dernier et le personnel de son ministère,⁹² d'autant plus que la préoccupation algérienne en vint à dominer manifestement dans ses actions. En dépit de la tension publique, l'Égypte figura, dès le lendemain de la visite désastreuse de Mollet à Alger, comme un accessoire potentiel de la branche de la politique algérienne de Mollet qui allait être poursuivie en coulisse : il s'agissait de la négociation avec le FLN algérien. En apparence dû au hasard, le voyage de Pineau au Caire (14 mars 1956) était préparé par le Quai d'Orsay depuis le mois de février.⁹³ Son but était de préparer le terrain pour la visite de Georges Gorse, membre de l'Assemblée de l'Union Française et conseiller de Pineau, et la prise des contacts avec les membres de la délégation du FLN résidant au Caire.⁹⁴ Choisisant d'engager ces contacts par le biais du Caire, Mollet et Pineau reconnurent *de facto* à Nasser un rôle d'interlocuteur dans les affaires algériennes. Pour cette raison, le projet était loin de susciter l'approbation des diplomates. Ceux-ci, en effet, s'inquiétaient des contreparties que Nasser exigerait de la politique française sur le Pacte de Bagdad et des conséquences que celles-ci auraient sur les relations du pays avec ses alliés anglo-américains.⁹⁵

Cependant, Mollet agit aussi de ce côté-là.

À la veille du voyage de Pineau au Caire, Mollet et Eden établirent des contacts directs lors de leur rencontre du 11 mars. Il s'agissait d'une rencontre entre deux chefs de gouvernement en difficulté, qui eut lieu à l'occasion des critiques peu délicates formulées publiquement par Pineau contre le Pacte de Bagdad et la politique britannique, lorsque le roi Hussein de Jordanie limogea le général Glubb de la Légion arabe.⁹⁶ Pour sa part, Eden était crédité d'un nouvel échec au Proche-Orient par les travaillistes. Mollet, quant à lui, était attaqué par les ultras pour la reconnaissance de l'indépendance du Maroc (2 mars), à la veille du débat critique sur les pouvoirs spéciaux du gouvernement en Algérie.⁹⁷ Seulement quelques semaines auparavant, Mollet avait vécu le fiasco d'Alger et Eden l'échec de l'adhésion de la Jordanie au Pacte de Bagdad. Lors de la rencontre, Eden ne parvint pas à convaincre son homologue français du bien-fondé du Pacte de Bagdad et de la nécessité de modérer les ventes d'armes à Israël. À son tour, Mollet ne réussit pas à séduire son interlocuteur quant à l'opportunité d'une complète solidarité anglo-franco-américaine en Afrique du Nord.⁹⁸ Néanmoins, le communiqué publié à l'issue des entretiens démontra leur volonté d'adoucir publiquement les écarts des politiques entre les deux pays. Ainsi, le soutien du gouvernement britannique à la France dans la question algérienne fut réaffirmé, suivant une déclaration antérieure de Sir Gladwyn Jebb, ambassadeur à Paris. En contrepartie, la reconnaissance de l'utilité des organisations régionales auxquelles chacun des deux pays appartenait, était en réalité une allusion discrète sur le Pacte de Bagdad.⁹⁹ Ce communiqué retenu semblait servir les fins de politique intérieure des deux chefs de gouvernement, car il pouvait être interprété comme un soutien mutuel de l'un à la politique de l'autre.

Néanmoins, la politique de Mollet engendra une contradiction fondamentale. Cherchant à la fois à établir une solidarité franco-britannique et à sauvegarder la complaisance franco-égyptienne, autant nécessaires pour sa politique algérienne, il

poursuivait une double politique qu'Eden était loin d'être prêt à accepter. Ce dernier restait cantonné dans l'esprit jadis établi par l'Entente cordiale. Mis à jour, cela signifiait qu'en contrepartie du soutien de la politique française en Algérie, les Français laisseraient carte blanche aux Britanniques au Moyen-Orient en taisant leurs objections à l'égard du Pacte de Bagdad.¹⁰⁰ Si Eden fut gêné par la continuation des déclarations des dirigeants français à ce sujet,¹⁰¹ il fut littéralement alarmé par le voyage de Pineau au Caire, car il douta d'un rapprochement franco-égyptien dans le dos des Britanniques. Lors des entretiens du 11 mars, Mollet lui avait affirmé avoir refusé les services de Nasser en tant que médiateur pour l'Algérie.¹⁰² Malgré cela, le voyage de Pineau fut en effet suivi par l'ouverture des contacts franco-algériens au Caire (le 12 avril)¹⁰³ et il y a peu de doutes que la désapprobation du Pacte de Bagdad eût à nouveau servi à un rapprochement franco-égyptien. Néanmoins, ce fut au même moment que les représentants diplomatiques de la France dans les pays du Proche-Orient furent invités à ne plus formuler de critiques publiques ou privées contre le Pacte de Bagdad.¹⁰⁴ Tant sollicité par Eden, mais incompatible avec l'action prise au Caire, ce revirement intervint à la veille de l'adhésion des États-Unis au comité économique du Pacte de Bagdad. Parallèlement, la diplomatie française cherchait à associer les alliés du pays aux ventes de matériel militaire à Israël.

Si les divergences entre la France et la Grande-Bretagne sur le Pacte de Bagdad ne furent pas fondamentalement atténuées, la décision de les taire priva la relation franco-égyptienne de l'élément principal qui avait nourri une certaine complicité politique entre les deux pays au Proche-Orient. Dans ces conditions, son effacement fut une question de temps et, à la fin du printemps, des fuites dans la presse égyptienne révélèrent les contacts franco-algériens du Caire.¹⁰⁵ Néanmoins, il avait déjà transparu que ni Pineau ni Nasser ne constituaient des interlocuteurs valables l'un face à l'autre. Car, de surcroît, les nouvelles livraisons des

Mystères IV à Israël envisagées par la France, contrairement aux assurances fournies par Pineau à Nasser,¹⁰⁶ pesa lourd à un moment de tension accrue sur la frontière israélo-égyptienne.¹⁰⁷ De son côté, Nasser n'avait pas de véritables possibilités de figurer comme médiateur pour l'Algérie. L'échec des contacts franco-algériens au Caire en est l'illustration : la délégation algérienne était loin de pouvoir négocier au nom de tout le mouvement algérien. Il semble en revanche qu'elle s'efforçait, par ce biais, de renforcer sa propre autorité sur celui-ci.¹⁰⁸ Accusé de subordonner à sa diplomatie face à la France son soutien à la lutte algérienne après le voyage de Pineau au Caire,¹⁰⁹ Nasser finit par expédier, à mi-mai, une cargaison d'armes aux combattants du FLN.¹¹⁰ Fort probablement, il visait à souligner le rôle de l'Égypte et à renforcer l'influence de la délégation du Caire dans la lutte algérienne.

La décomposition de la politique française au Proche-Orient fut davantage facilitée par la modification de l'attitude négative des deux alliés majeurs de la France à l'égard de l'exécution des commandes israéliennes. Au moment de la visite de Moshé Sharett à Washington (décembre 1955), John Foster Dulles semblait favoriser une sorte de répartition des demandes israéliennes entre les quatre États occidentaux engagés sur les livraisons d'armes au Moyen-Orient (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Italie).¹¹¹ Visant à établir une responsabilité collective dans l'exécution des commandes israéliennes, au cas où celles-ci finiraient par être acceptées par les États-Unis, la thèse de Dulles était la bienvenue parmi les diplomates français. Ceux-ci espéraient à leur tour la résiliation de certains contrats passés avec Israël et leur exécution, en revanche, par les alliés de la France.¹¹² Cependant, l'incursion israélienne au lac de Tibériade (opération Kinneret, 11-12 décembre 1955), permit à Washington de ne pas modifier sa politique face à Israël et l'amena à favoriser en revanche l'exécution des livraisons françaises. Au printemps 1956, la continuation des fournitures françaises destinées à Israël entra en outre dans le cadre

de l'attitude de discrète pression que les États-Unis adoptèrent face à Nasser à la suite de l'échec de la mission Anderson.¹¹³ Que le consentement américain ait été notifié tant à Paris qu'à Tel-Aviv,¹¹⁴ affaiblissait évidemment la tendance représentée par le Quai d'Orsay. À son tour, même la Grande-Bretagne finit par adopter une attitude similaire, lorsque ses efforts d'armer Israël par le biais du Canada s'avérèrent infructueux.¹¹⁵ Une réunion tripartite, tenue le 6 mai, scella l'échec définitif des efforts de la diplomatie française en vue d'un partage des armements destinés à Israël entre la France et ses alliés.¹¹⁶

La position des alliés de la France priva, en réalité, le Quai d'Orsay de l'ultime position de repli qu'il se réservait pour faire face aux « dérapages » de la politique israélienne du pays. Sachant que les États-Unis avaient l'intention d'approuver la cession des Mystères IV, prélevés sur les commandes *off-shore*, le Quai d'Orsay s'efforça d'éviter que la responsabilité de cette opération soit entièrement rejetée sur la France. Ainsi, l'ambassadeur de France à Washington, Maurice Couve de Murville, évita constamment de soumettre les projets des livraisons projetées au Comité des ambassadeurs.¹¹⁷ Ces atermoiements provoquèrent la réaction de Bourghès-Maunoury, qui riposta par un nouveau blocage de toute livraison destinée à l'Égypte.¹¹⁸ En effet, alors qu'une première tranche de six Mystères IV fut livrée à Israël le 11 avril, à partir du mois de mai aucune fourniture à destination de l'Égypte n'était plus autorisée.¹¹⁹ L'échec de la réunion du 6 mai priva définitivement le ministère des Affaires étrangères du seul moyen qui aurait pu freiner les cessions étendues de matériel militaire français à Israël. Au début de l'été, ainsi, la solution d'un embargo sur toutes les livraisons vers les pays du Proche-Orient fut à nouveau envisagée par les diplomates français comme une solution face à cette impasse¹²⁰ --il est remarquable que l'État-major des Forces Armées arrivait simultanément à la même conclusion.¹²¹

Néanmoins, ce fut la politique prônée par

Bourgès-Maunoury qui l'emporta. Les nouvelles demandes bientôt présentées par Israël (100 chars *AMX*, 48 *Mystères IV A*, 90 *Mystères IV B2*, quatre bombardiers *Vautour*) se heurtèrent sans surprise aux atermoiements du Quai d'Orsay.¹²² Elles obtinrent néanmoins satisfaction, une nouvelle fois dans son dos, avec l'accord secret de Vémars. Conclu entre les ministères de Défense nationale et les services du renseignement des deux pays, l'accord affirmait la coopération bilatérale en matière d'échanges d'informations. Mais, surtout, il prévoyait la cession d'armements de valeur de 80 millions de dollars, et l'exécution d'opérations conjointes contre les chefs algériens et contre des cibles situées en Égypte et en Syrie. L'accord avait l'aval de David Ben Gourion et de Guy Mollet. Il fut vraisemblablement porté à la connaissance de leurs ministres des Affaires étrangères, Golda Meir et Christian Pineau, ultérieurement.¹²³ Au début de l'été, Bourgès-Maunoury venait de se confirmer comme le ministre-clé du gouvernement : sa politique algérienne se garantit le soutien de la majorité parlementaire à la politique générale du gouvernement.¹²⁴ Toutefois, sa position de force ne fut pas la seule raison qui lui acquit la couverture de Mollet à propos de l'accord de Vémars. Car après l'échec de leur tentative de profiter du concours égyptien pour une solution en Algérie, Mollet et Pineau furent entièrement gagnés à la forte hostilité contre l'Égypte qui domina le discours politique dans le pays. L'idée même d'une action commune franco-britannique en vue d'un renversement de Nasser fut déjà avancée par Pineau auprès du député conservateur Julian Amery au début du mois de juin.¹²⁵ En réalité, l'idée d'une guerre contre l'Égypte n'était pas nouvelle, elle apparaît dans les documents militaires français depuis au moins 1955. Elle avait alors été jugée comme irréalisable, parce que la France n'avait pas le poids diplomatique de neutraliser les réactions internationales qu'elle susciterait.¹²⁶ Or, l'entente franco-britannique qui vit le jour après la nationalisation de la Compagnie du Canal de Suez, en vue d'un changement de régime en Égypte,¹²⁷ semblait

enlever cet obstacle. En réalité, la nouvelle entente cordiale en vint à concrétiser des dispositions agressives qui se cristallisèrent en France avant l'acte de Nasser. En outre, Paris eut le rôle de pivot pour qu'Israël s'allie à l'opération franco-britannique projetée à Suez, en octobre.¹²⁸

La réaction des diplomates à la suite de la conclusion de l'accord de Vémars n'indique pas seulement le fait que celui-ci vint à leur connaissance. Elle montre aussi le degré de décomposition du régime de la Quatrième République. Par le biais de l'ambassade de Washington, l'aide des alliés de la France, sous forme d'une déclaration officielle, fut demandée, afin que le Quai d'Orsay puisse résister aux pressions des éléments pro-israéliens du gouvernement.¹²⁹ George Allen, Secrétaire adjoint au Bureau des Affaires du Proche-Orient (NEA), exprima en effet son espoir que le gouvernement français se garderait de céder de larges quantités d'armements à Israël, au moment où le retrait de l'offre de financement du haut-barrage d'Assouan pourrait être interprété comme un soutien de l'Occident à Israël et contre les pays arabes.¹³⁰ Il ne s'agissait toutefois pas d'un véritable succès des efforts des diplomates français, que la crise survenue à propos de la nationalisation de la Compagnie du Canal par Nasser en vint à dessaisir complètement de la conduite de la politique étrangère du pays au Proche-Orient.

Au début de l'été, ainsi, l'altération des éléments qui nourrissaient la relation franco-égyptienne, telle qu'elle fut développée depuis le début 1955, amena à son écroulement. En parallèle, la coïncidence des objectifs français et israéliens, centrée sur la conduite d'une guerre contre l'Égypte, amena à la pleine alliance des deux pays. Le gouvernement Mollet subit les mêmes contraintes que celui qui lui avait précédé, multipliées en vigueur par le progrès rapide de la guerre d'Algérie. Toutefois, les choix du président du Conseil s'avèrent déterminants en ce sens qu'ils contribuèrent à mettre fin aux « hésitations » d'une France oscillant entre l'Égypte et Israël. Le triangle établi par PMF ne s'avéra ainsi

résistant ni aux temps difficiles de la Quatrième République ni aux complications du Proche-Orient.

*Sofia Papastamkou est docteur en histoire, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.

NOTES

- ¹ Ministère des Affaires étrangères (MAE), Levant 722, Accords franco-anglais du 13 décembre 1945, Accord no. 2 dit de non substitution, Londres, 13 décembre 1945.
- ² MAE, Levant 319, Note de la Direction Afrique-Levant, sans date.
- ³ Cf. supra ; MAE, Levant 319, 982 AL, Paris au MAE, 6 novembre 1950.
- ⁴ MAE, Levant 318, Lettre de Robert Schuman à Antoine Pinay, 29 septembre 1952.
- ⁵ MAE, Levant 722, Service d'IP, Circulaire no. 127-IP, 25 mai 1950.
- ⁶ David R. Devereux, *The Formulation of British Defence Policy in the Middle East, 1948-1956*, Macmillan, London, 1990.
- ⁷ MAE, Levant 521, Télégramme 786/87, Crouy (Londres), 27 février 1954.
- ⁸ PRO, FO 371 110821, V1193/54, British Embassy (Mayall), Paris, Confidential, April 29, 1954.
- ⁹ PRO, FO 371 110821, Enclosure to Y. No 72 Saving dated March 18, 1954 : United States Military Aid to Middle East Countries. Annex, Memorandum of Understanding Concerning the Provision of United States Military Aid to Iraq. L'accord anglo-américain (26 février 1954) prévoyait notamment la coordination entre l'aide militaire des États-Unis fournie à l'Irak avec les plans défensifs britanniques, la consultation des Britanniques sur les types des armements fournis et l'installation d'une mission américaine (MAAG) à Bagdad.
- ¹⁰ MAE, Levant 318, Télégramme 919127, S/direction du Levant à Ambassade de France Damas, Très secret, 15 novembre 1952.

- ¹¹ MAE, Levant 537, Sous-direction du Levant, Note, mai 1954.
- ¹² MAE, Levant 50, S/direction du Levant, Note pour le Service du Protocole, 9 novembre 1953.
- ¹³ MAE, Levant 50, Note de dossier, Confidentiel, 11 août 1954.
- ¹⁴ Cf. supra.
- ¹⁵ SHAT, 20 R 152, 1764 DE, Le Ministre AE au Ministre DN (Bureau des Cessions à l'étranger), 24 novembre 1950 ; Section des Cessions à l'Étranger, Le Ministre DN à l'Attaché Militaire près l'Ambassade de France à Tel-Aviv, Secret, 24 décembre 1952 ; MAE, Levant 318, Compte-rendu de réunion, 2 octobre 1952.
- ¹⁶ *Near East Armaments Coordination Committee*, constitué en 1952 par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France (comprenant par la suite aussi l'Italie) et siégeant à Washington.
- ¹⁷ PRO, DEFE 7/214, Extract from AWP/M (54) 13th Meeting held on July 20, 1954.
- ¹⁸ Jacob Tsur, *Prélude à Suez*, Presses de la Cité, Paris, 1968, p. 96.
- ¹⁹ Cf. supra, p. 95.
- ²⁰ Sylvia K. Crosbie, *A Tacit Alliance : France and Israel from Suez to the Six Day War*, Princeton University Press, Princeton, 1974, pp. 40-41.
- ²¹ Mordechai Bar-On, *The Gates of Gaza : Israel's Road to Suez and Back, 1955-1957*, New York, St Martin's Press, 1994, p. 156.
- ²² Tsur, *Prélude à Suez*, pp. 138-39, 140-41 ; MAE, Levant 1953-1959, Israël 50, Télégramme 588/91, Gilbert (Tel-Aviv), 14 décembre 1954.
- ²³ PRO, FO 371/110814, V1192/368, 592, Paris to FO, September 1, 1954 ; V1192/373, Aide-mémoire, British Embassy Paris, September 1, 1954, Secret ; MAE, Levant 543, Télégramme 157/61, Juniac (Washington), 8 janvier 1955.
- ²⁴ MAE, Levant 543, Télégramme 7160/62, Bonnet (Washington), 16 décembre 1954 ; Télégramme 15770/776, S/direction du Levant (Parodi) à Ambassade de France Washington, Secret, 4 décembre 1954 ;

- 2342, MAE au MDN, Secret, 8 décembre 1954.
- ²⁵ MAE, Levant 543, Lettre de De Laboulaye, Ambassade de France aux États-Unis, à André Beaudouin, S/direction du Levant, 29 avril 1955.
- ²⁶ MAE, Levant 484, Présidence du Conseil, Note pour M. Parodi, 17 décembre 1954 ; 485, Aide-mémoire de l'Ambassade d'Égypte, Secret, 27 novembre 1954 ; Levant 545, EMFA / 2^e Division, Rapports de la France et des pays du Moyen-Orient, Très secret, 17 avril 1956, Annexe 1, Tableau chronologique des principales fournitures d'armes françaises aux pays du Moyen-Orient.
- ²⁷ Parmi les intérêts économiques français en Égypte on compte des investissements, l'octroi d'assistance technique, l'activité des banques françaises dans le pays, la présence des compagnies d'assurances (3/5 du marché correspondant) et diverses entreprises (notamment dans le secteur de coton et de tissu et dans l'industrie), ainsi que des échanges commerciaux étendus, la France étant le premier acheteur de coton égyptien en 1953. Les Français espéraient également participer aux divers projets concernant l'industrie et l'agriculture que le gouvernement égyptien voulait appliquer. En ce qui concerne les intérêts culturels français, il s'agissait notamment des écoles françaises (58 659 élèves en 1954), l'Institut français d'archéologie orientale, du personnel français des écoles égyptiennes, ainsi que des hôpitaux français. Voir MAE, Levant 484, Sous-direction du Levant, Note pour le Service du Protocole, 1^{er} avril 1954 ; 848 AL, Gillet à Pierre Mendès France, 25 juin 1954 ; Levant 505, Note de M. André Thoreau, Délégué supérieur des Français de l'étranger (Égypte, Soudan, Libye, Arabie saoudite et Éthiopie). En outre, forte d'environ 9 000 personnes, la communauté française d'Égypte était répartie entre Le Caire, Alexandrie et Héliopolis. Voir Angelos Ntlachanis, *Les Grecs d'Égypte et la crise de Suez : une étape décisive vers l'exode*, Mémoire de DEA sous la direction de Georges B. Dertilis, EHESS, 2004, p. 84. Les intérêts français comprenaient, enfin, ceux des actionnaires français de la Compagnie du Canal. Voir Hubert Bonin, *Suez : du Canal à la finance (1858-1987)*, Économica, Paris, 1987.
- ²⁸ MAE, Levant 484, Schéma d'un entretien entre le Président Mendès France et l'Ambassadeur d'Égypte, 5 novembre 1954.
- ²⁹ MAE, Levant 537, S/direction du Levant, Note, 26 novembre 1954.
- ³⁰ William J. Burns, *Economic Aid and the American Policy Towards Egypt, 1955-1981*, State University of New York Press, New York; 1984, pp. 24-25.
- ³¹ MAE, Levant 537, Télégramme 196/97, S/direction du Levant (de Margerie) à Ambassade de France Le Caire, 26 janvier 1955.
- ³² SHAT, 9 Q 5 9/3, 64 C. M., Le Ministre AE au Ministre DN, 19 janvier 1955.
- ³³ Irwin Wall, « Pierre Mendès France face au problème algérien: une attitude moderne ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, no. 63-64 (juillet-décembre 2001), pp. 14-15.
- ³⁴ Son intérim fut confié au ministre des Anciens Combattants (Emmanuel Temple et, depuis le 4 septembre 1954, Jean Masson).
- ³⁵ Christiane Rimbaud, *Pinay*, Perrin, Paris, 1990, p. 319.
- ³⁶ MAE, Levant 484, 178 AL, Gillet à Edgar Faure, 11 février 1955 ; 549/CAB/AIR/I/SC, Le Ministre DN au Ministre AE, 5 mars 1955 ; 432, Le Ministre AE au Ministre DN, 15 mars 1955.
- ³⁷ MAE, Levant 543, SOFMA, Note sur la vente de chars à l'Égypte, la Syrie et Israël, 10 mars 1955.
- ³⁸ SHAT, Égypte 10 T 792, 5913/EMA/2/EG SECRET, Fiche à l'attention du Général d'Armée, Chef d'EM de l'Armée, 18 avril 1955. Pour les visites de la mission égyptienne dans les établissements

- français : Cf. supra, 2860/SCE, 15 mars 1955 ; 2890/SCE, 16 mars 1955.
- ³⁹ MAE, Levant 543, Télégramme de Massigli à Amman 479/486 et à toutes les capitales du Proche-Orient, Secret, 2 avril 1955.
- ⁴⁰ SHAT, 20 R 152, Section des Cessions à l'Étranger, Bilan des affaires en cours, 29 août 1955 ; note 31 (SHAT, 9 Q 5 9/3, 64 C. M., Le Ministre AE au Ministre DN, 19 janvier 1955.).
- ⁴¹ MAE, Levant 727, Ministère DNFA, Section des Cessions à l'Étranger, au Ministère AE, Direction Générale des Affaires politiques, Afrique-Levant, Exemplaire 1/5, État des livraisons d'armes aux pays du Moyen-Orient au cours des mois de Janvier-Février 1955, Secret, 26 mars 1955 ; 6070, Ministère DNFA, Section des Cessions à l'Étranger, au Ministère AE, Direction Générale des Affaires politiques, Exemplaire 1/5, État des livraisons d'armes aux pays du Moyen-Orient au cours des mois de Mars-Avril 1955, Secret, 30 juin 1955 ; 7944, Ministère DNFA, Section des Cessions à l'Étranger, au Ministère AE, Direction Générale des Affaires politiques, Exemplaire 1/5, État des livraisons d'armes aux pays du Moyen-Orient au cours des mois de Mai et Juin 1955, Secret, 30 août 1955.
- ⁴² SHAT, Égypte 10 T 792, 5497/SCE, SCE à l'Attaché Militaire d'Égypte, 10 juin 1955 ; 1344/EMAA, Le Chef d'EM de l'Armée de l'Air à l'AM Naval et de l'Air près de l'Ambassade de France au Caire, 10 juin 1955 ; 5291 EMA, Le Ministre DN à l'AM d'Égypte, 13 juillet 1955 ; 5457 EMA, Le Ministre DN à l'Attaché Militaire Égyptien, 21 juillet 1955 ; 6107 EMA, Le Ministre DN à l'Attaché Militaire d'Égypte, 12 août 1955.
- ⁴³ MAE, Levant 484, Télégramme 1323/26, Sous-direction du Levant (Massigli) à Ambassade de France au Caire, 2 juin 1955 ; Télégramme 1092, Sous-direction du Levant à Ambassade de France au Caire, 26 avril 1955.
- ⁴⁴ Désigné à son poste par PMF, dont il avait la pleine confiance, Massigli était davantage en charge des questions du Moyen-Orient que Pinay. Raphaële Ulrich-Pier, *René Massigli (1888-1988) : une vie de diplomate* (deux volumes), Peter Lang, Bruxelles, 2006, pp. 1041-46.
- ⁴⁵ Une convergence anglo-américaine sur cette question était toutefois loin d'être le cas. Voir Nigel John Ashton, *Eisenhower, Macmillan, and the Problem of Nasser : Anglo-American Relations and Arab Nationalism, 1955-59*, Macmillan, London, 1996, pp. 49-80.
- ⁴⁶ MAE, Cabinet du Ministre, Antoine Pinay 24, 4819/CAB, Le Ministre Délégué à la Présidence du Conseil à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Très secret, 20 septembre 1955.
- ⁴⁷ Martin Thomas, *The French North African Crisis : Colonial Breakdown and Anglo-French Relations, 1945-1962*, Macmillan, London, 2000, p. 80.
- ⁴⁸ Tsur, *Prélude à Suez*, p. 210 ; Crosbie, *A Tacit Alliance*, p. 57.
- ⁴⁹ MAE, Levant 722, S/direction du Levant, Note pour le Président, 16 mai 1955.
- ⁵⁰ Zach Levey, *Israel and the Western Powers, 1952-1960*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill/London, 1997, pp. 20-22, 46.
- ⁵¹ David Tal, « The American-Israeli Security Treaty : Sequel or Means to the Relief of Israeli-Arab Tensions, 1954-55 » [« Le traité de sécurité Americano-Israelien : Suite ou Moyen d'apaiser les tensions Israélo-Arab, 1954-55 »], *Middle Eastern Studies*, vol. 31, no. 4 (octobre 1995), p. 832.
- ⁵² MAE, Levant 543, 2056 DN/EG, Le Ministre Délégué à la Présidence du Conseil au Ministre AE (de Courcel à Baudouin), Très secret, 18 juillet 1955 ; 484, Télégramme 1323/26, S/direction du Levant (Massigli) à Ambassade de France Le Caire, 2 juin 1955.
- ⁵³ SHAT, Égypte 10 T 792, Ventes d'armes à

- l'Égypte et la propagande radio de La Voix des Arabes, 17 juin 1955.
- ⁵⁴ MAE, Levant 543, 1432, Le Ministre AE au Ministre DNFA, Secret, 18 août 1955.
- ⁵⁵ Sylvia Crosbie spécule aussi dans ce sens, attribuant la décision probablement à la pression exercée par le ministère de l'Intérieur. Voir Crosbie, *A Tacit Alliance*, op. cit., p. 57.
L'absence des comptes-rendus des séances du Conseil des ministres nous laisse conclure sur les décisions prises par ces séances soit à partir de certains documents diplomatiques qui s'y réfèrent explicitement soit par des indications dans ce sens.
- ⁵⁶ SHAT, Égypte 10 T 792, 7255/EMFA, Secrétariat d'État aux FA Guerre EM 2^oBureau, 8 juillet 1955 : Copie du télégramme 72-73 du 23 juin 1955 a/s de la récente crise franco-égyptienne relative à la vente d'armes par la France à l'Égypte. Origine : AM Le Caire ; note 38 (MAE, Levant 543, Télégramme de Massigli à Amman 479/486 et à toutes les capitales du Proche-Orient, Secret, 2 avril 1955).
- ⁵⁷ Tsur, *Prélude à Suez*, pp. 217, 231, 236-37.
- ⁵⁸ Cité dans Crosbie, *A Tacit Alliance*, p. 57.
- ⁵⁹ MAE, Cabinet du Ministre, Antoine Pinay 24, 4819/CAB, Le Ministre Délégué à la Présidence du Conseil à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Très secret, 20 septembre 1955.
- ⁶⁰ Alistair Horne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Albin Michel, Paris, 1980, pp. 127-28.
- ⁶¹ MAE, Levant 722, S/direction du Levant, Note pour le Directeur général des Affaires politiques, 12 septembre 1955.
- ⁶² Voir notamment le cas d'Abel Thomas : Abel Thomas, *Comment Israël fut sauvé*, Albin Michel, Paris, 1978 ; « Abel Thomas : portrait », *Faits et documents*, no. 123, (15 décembre 2001-15 janvier 2002) (fondé sur un article du *Yediot Aharonot* du 29 septembre 2001).
- ⁶³ Crosbie, *A Tacit Alliance*, p. 58.
- ⁶⁴ Douglas Porch, *Histoire des services secrets français*, t. 2, *De la guerre d'Algérie au Rainbow Warrior*, Albin Michel, Paris, 1997, pp. 126-27.
- ⁶⁵ MAE, Levant 722, S/direction du Levant, Note pour le Président, 16 mai 1955.
- ⁶⁶ United Nations, *Yearbook of the United Nations, 1955*, Columbia University Press, New York, 1955, pp. 65-69 ; *Le Monde*, 2-3 octobre 1955.
- ⁶⁷ Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République : La République des tourmentes (1954-1959)*, Paris, Fayard, 1992, pp. 388-93.
- ⁶⁸ Bar-On, *The Gates of Gaza*, pp. 34-35 ; Tsur, *Prélude à Suez*, pp. 261, 264.
- ⁶⁹ Ulrich-Pier, *René Massigli*, pp. 1041-46.
- ⁷⁰ MAE, Levant 722, S/direction du Levant, Note (copie), A/s Conversations à Genève sur le MO, 23 novembre 1955 ; 543, Projet modifié à la suite des instructions du Département du 15 novembre 1955, Secret, 15 novembre 1955.
- ⁷¹ Israël reçut notamment 20 chars AMX, soit les 2/3 de ces chars prévus pour l'année, dont il n'avait reçu que cinq en début 1955 et cinq autres dans l'été. D'autre part, il reçut vingt-quatre intercepteurs *Ouragan*, qui furent les premiers avions à lui être livrés en 1955. MAE, Levant 727, 10753, Ministère DNFA / Section des Cessions à l'Étranger au Ministère AE / Direction Générale des Affaires politiques, Exemple 1/5, État des livraisons d'armes aux pays du Moyen-Orient au cours des mois de Septembre et Octobre 1955, Secret, 12 novembre 1955 ; 345, Ministère DN et FA / Section des Cessions à l'étranger Ministère AE / Direction Générale des Affaires politiques / Afrique-Levant, Exemple 1/5, État des livraisons d'armes aux pays du Moyen-Orient au cours des mois de Novembre et Décembre 1955, Secret, 13 janvier 1956 ; 412, Le Ministre AE à l'Ambassadeur de France à Washington, A/s État périodique de nos livraisons de matériel de guerre au Proche-Orient, 21 janvier 1956.
- ⁷² MAE, Levant 722, Note pour le Secrétaire Général, A/s Entretien avec M. Tsur, 1er

- novembre 1955.
- ⁷³ MAE, Levant 543, S/direction du Levant, Note pour le ministre, A/s Problèmes relatifs aux exportations d'armes vers le Proche-Orient, Annexe I, 20 mars 1956.
- ⁷⁴ MAE, Levant 722, Comité interministériel du 8 décembre 1955 sous la présidence du Président Edgar Faure.
- ⁷⁵ MAE, Levant 484, Interventions françaises auprès du gouvernement égyptien en 1955 et 1956 ; note 78.
- ⁷⁶ MAE, Levant 722, Note de Pierre Maillard pour le Président, Genève 31 octobre 1955.
- ⁷⁷ MAE, Levant 722, S/direction du Levant, Note (copie), A/s Conversations à Genève sur le Moyen-Orient, 23 novembre 1955.
- ⁷⁸ MAE, Levant 722, Cabinet du Secrétaire d'État, Conversations tripartites entre le Président Pinay, M. Macmillan et M. Dulles (Jeudi 15 décembre à 18h), 16 décembre 1955.
- ⁷⁹ DDF 1956, t. 1, pp. 39-42 : Aide-mémoire, Paris, 13 janvier 1956.
- ⁸⁰ MAE, Levant 484, 1535 AL, Armand du Chayla à Antoine Pinay, 19 novembre 1955 ; 27, Sous-direction du Levant, Le Ministre AE à l'Ambassadeur de France au Caire, 7 janvier 1956.
- ⁸¹ Cf. supra.
- ⁸² L'Assemblée nationale fut dissoute le 2 décembre 1955, des élections anticipées étant prévues pour le 2 janvier 1956.
- ⁸³ Le gouvernement Mollet resta au pouvoir du 1^{er} février 1956 au 21 mai 1957. L'étude faite au cadre du présent article s'étend seulement au premier semestre du gouvernement.
- ⁸⁴ Coalition formée par le Parti radical, la SFIO, l'UDSR et les républicains sociaux de Jacques Chaban-Delmas.
- ⁸⁵ L'Ours, <http://www.lours.org/default.asp?pid=334>, Discours d'investiture de Guy Mollet, 31 janvier 1956.
- ⁸⁶ Jean-Yves Bernard, *La genèse de l'expédition franco-britannique de 1956 en Égypte*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003, p. 315.
- ⁸⁷ *L'Écho d'Alger*, 3 février 1956.
- ⁸⁸ Jean Doise, Maurice Vaisse, *Diplomatie et outil militaire 1871-1991*, Points Histoire, Seuil, 1992, pp. 570-71, 575. Les effectifs militaires présents en Algérie passèrent de 80 000 hommes en 1954 à 400 000 en 1956, 450 000 en 1957 et 500 000 en 1958.
- ⁸⁹ Bernard, *La genèse de l'expédition franco-britannique*, pp. 312, 315.
- ⁹⁰ Raymond Aron, *Immuable et changeante : de la IV^e à la V^e République*, Calmann-Lévy, Paris, 1959, pp. 173-74.
- ⁹¹ Le ministre de l'Intérieur, Gilbert-Jules, fut maintenu dans ses fonctions par Bourguès-Maunoury, lorsque ce dernier devint président du Conseil après la chute du gouvernement Mollet.
- ⁹² Bernard Destremau, *Quai d'Orsay : derrière la façade*, Plon, Paris, 1994, pp. 170-72.
- ⁹³ MAE, PAAP, René Massigli 95, Lettre de René Massigli à Jean Chauvel, 7 mars 1956 ; PRO, FO 371/121760, VR1076/39B, Jebb to Schuckburgh, Confidential, February 29, 1956.
- ⁹⁴ MAE, Levant 543, Secrétariat Général (Massigli) de la part du Président du Conseil à Karachi (Pineau), Télégramme 81/83, Réserve, 8 mars 1956.
- ⁹⁵ PRO, PREM 11/1344, 67, Paris to FO, March 20, 1956. Voir aussi note 92.
- ⁹⁶ *Le Figaro*, 3-4 mars 1956.
- ⁹⁷ Bernard, *La genèse de l'expédition franco-britannique*, pp. 44, 330.
- ⁹⁸ MAE, Secrétariat Général, Entretiens et Messages 1956-1966, vol. 1, Conversations franco-britanniques, Chequers, 11 mars 1956 ; PRO, PREM 11/1353, WF1051/19, Record of a Meeting held at Chequers on Sunday, March 11, 1956, at 11 a.m., Copy No. 3 ; Record of a Meeting at Chequers at 4.15 a.m. on Sunday, March 11, 1956.
- ⁹⁹ MAE, Secrétariat Général, Entretiens et Messages 1956-1966, vol. 1, Présidence du Conseil – Ministère des Affaires étrangères, Articles et documents, No 0.333, 17 mars 1956, Textes du jour, Documents de politique internationale, CDXXI-CDXXII, Communiqué, 12 mars 1956.

- ¹⁰⁰ C'est ce qui ressort d'une lecture croisée des compte-rendus français et britannique des entretiens Mollet-Eden, dont la différence est impressionnante. Voir note 97.
- ¹⁰¹ PRO, PREM 11/1353, 360, FO to Paris, Immediate / Secret, March 16, 1956.
- ¹⁰² PRO, PREM 11/1353, Minute, Top Secret, March 13, 1956.
- ¹⁰³ François Lafon, *Guy Mollet* Fayard, Paris, 2006, pp. 521-24.
- ¹⁰⁴ MAE, Levant 537, Télégramme de la Sous-direction du Levant (Pineau) à Ambassade de France Damas 614/16, 10 avril 1956.
- ¹⁰⁵ MAE, Levant 485, 873 AL, du Chayla à Pineau, 25 mai 1956.
- ¹⁰⁶ MAE, Levant 484, 832 AL, Armand du Chayla à Christian Pineau, 23 mai 1956.
- ¹⁰⁷ Avi Shlaim, *The Iron Wall. Israel and the Arab World*, Penguin Books, London, 2000, pp. 159-60. C'était la raison pour laquelle le Secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, se rendit, en avril, en mission en Égypte et en Israël dans le but d'obtenir l'arrêt des incidents frontaliers.
- ¹⁰⁸ Lafon, *Guy Mollet*, p. 523.
- ¹⁰⁹ Matthew Connelly, *A Diplomatic Revolution : Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford University Press, New York, 2002, pp. 102-03.
- ¹¹⁰ Fathi Al Dib, *Abdel Nasser et la révolution algérienne*, L'Harmattan, Paris, 1985, pp. 143-44.
- ¹¹¹ MAE, Amérique 1952-1963, États-Unis 430, Télégramme 6767/69, Couve de Murville (Washington), 9 décembre 1955.
- ¹¹² DDF, 1956, t. I, p. 34, note 1.
- ¹¹³ Keith Kyle, *Suez : Britain's End of Empire in the Middle East*, I.B. Tauris, London/New York, 2003, pp. 99-100.
- ¹¹⁴ DDF, 1956, t. I, pp. 571-73 : Télégramme 2366/74, Couve de Murville (Washington) à Pineau, 12 avril 1956.
- ¹¹⁵ PRO, PREM 11/1464, J. A. N. Graham, FO, to C.E. Millard, Esq., Secret, May 29, 1956 ; Selwyn Lloyd to PM, Arms for Israel, April 14, 1956.
- ¹¹⁶ MAE, Levant 1953-1959, Généralités 543, S/direction du Levant, Note pour le Président, A/s Livraisons d'armes aux pays du Proche-Orient, 4 juin 1956 ; DDF, 1956, t. I, pp. 985-86 : Note de la Direction d'Afrique-Levant, A/s Fournitures d'armes à Israël, 13 juin 1956 ; PRO, FO 371/121348, V1192/761, Minute by E. M. Rose, Arms for Israel, Secret, July 9, 1956.
- ¹¹⁷ Le nouveau corps chargé de coordonner les ventes d'armes aux pays du Proche-Orient, à un niveau plus élevé que celui du NEACC, agréé entre les puissances occidentales en marge de la conférence de Genève.
- ¹¹⁸ MAE, Levant 722, S/direction du Levant, Note pour le Ministre, 22 février 1956 ; 542, S/Direction du Levant, Note pour le Ministre, A/s Comité Interministériel du 16 avril 1956, 21 avril 1956.
- ¹¹⁹ MAE, Levant 727, 5843, Ministère DNFA / Section des Cessions à l'Étranger à S/direction du Levant, État des livraisons d'armes au cours des mois de mai et juin 1956, Secret, 19 juillet 1956.
- ¹²⁰ MAE, Levant 543, S/direction du Levant, Note pour le Président, A/s Livraisons d'armes aux pays du Proche-Orient, 4 juin 1956.
- ¹²¹ SHAT, 9 Q 5 9/3, EMFA / 2e Division / Section D, La France face au Pacte de Bagdad et au conflit israélo-arabe, Secret, 6 juin 1956.
- ¹²² DDF, 1956, t. I, pp. 1011-12 : Note de la Direction d'Afrique-Levant, A/s Livraisons d'armes à Israël, 19 juin 1956.
- ¹²³ Bar-On, *The Gates of Gaza*, p. 169 ; Motti Golani, *La guerre du Sinaï 1955-1956*, Éditions du Rocher, Monaco, 2000, pp. 49-50.
- ¹²⁴ Bernard, *La genèse de l'expédition franco-britannique*, pp. 333-34.
- ¹²⁵ Cf. supra, p. 281.
- ¹²⁶ Voir note 55.
- ¹²⁷ PRO, France and the Middle East, Catalogue Reference T/273/380.
- ¹²⁸ Avi Shlaim, « The Protocol of Sèvres, 1956: Anatomy of a War Plot », [*« Le protocole de Sèvres, 1956: l'anatomie d'un*

complot de guerre »], *International Affairs*, vol. 73, no. 3, 1997, pp. 509-30.

¹²⁹ PRO, FO 371/121348, V1192/755, Washington to FO, July 5, 1956; V1192/763, Washington to FO, July 6, 1956. De Laboulaye, conseiller de l'ambassade de France à Washington et représentant au NEACC, fut celui qui assura les contacts avec notamment l'ambassade de Grande-Bretagne. Le remplacement ultérieur de Couve de Murville indique que l'ambassadeur avait pleine connaissances de ces initiatives.

¹³⁰ PRO, FO 371/121348, V1192/765, 1590, Washington to FO, July 26, 1956.